

MONTGERON

Feu vert du conseil municipal à l'expropriation au Moulin de Senlis



Montgeron, mai 2014. Une vingtaine de familles occupent ce bien datant du XVI^e siècle. (LP/L.D.)

UNE ÉTAPE supplémentaire vient d'être franchie dans l'épineux dossier du Moulin de Senlis à Montgeron. La semaine dernière, le conseil municipal a donné son feu vert au principe d'expropriation de ce bien. Une vingtaine de familles occupent toujours ce site du XVI^e siècle frappé de quatre arrêtés préfectoraux déclarant l'ensemble des bâtiments insalubres.

La préfecture tranchera en dernier lieu

L'association centre aide, propriétaire de l'ensemble immobilier, a été placée en liquidation judiciaire à la fin de l'année dernière. Depuis, le plus grand flou entoure l'avenir du site et celui des familles qui l'habitent toujours. « On navigue à vue dans ce dossier,

préviend la nouvelle maire (UMP) de Montgeron, Sylvie Carillon. Notre volonté est que le Moulin de Senlis retombe dans le domaine public. Lors du dernier conseil municipal, la ville a confirmé son accord de principe pour une mesure d'expropriation. Cela ne signifie pas que l'on arrivera à cette extrémité. Il faut maintenant monter un dossier de déclaration d'utilité publique à destination de la préfecture de l'Essonne. Ensuite, elle validera ou non notre demande. Cette nouvelle étape devrait prendre quelques mois. »

La ville a toujours le projet de transformer les bâtiments du Moulin de Senlis en pôle intercommunal tourné vers la culture et les loisirs.

LAURENT DEGRADI

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Les meilleurs espoirs de tennis essonnais se rencontrent

■ Qui représentera le département lors des Championnats de France disputés à Roland-Garros cet été ? Depuis une semaine et jusqu'à vendredi, la Ligue de tennis de l'Essonne organise le Trophée Philippe Chatrier, qui met aux prises les jeunes de 12, 13, 14, 15-16 ans et 17-18 ans avec en jeu le titre de meilleur joueur du département dans ces cinq catégories. Des matchs âpres et disputés se déroulent depuis quelques jours sur les courts de la ligue, installés à Sainte-Geneviève-des-Bois. Les finales ont lieu vendredi, à partir de 10 heures.

L'entrée est libre tout au long de la compétition et les résultats sont à suivre en direct sur le site de la ligue. Adresse : avenue Jacques-Duclos, à Sainte-Geneviève-des-Bois. De 9 heures à 21 h 30.

YERRES

Visitez gratuitement les coulisses du centre éducatif et culturel

■ Et si vous profitiez des vacances scolaires pour visiter le centre éducatif et culturel (CEC) de Yerres ? Samedi et le mercredi 29 avril, le Comité départemental du tourisme de l'Essonne organise quatre visites guidées gratuites de cette salle de spectacle inaugurée en mai 2012, dans le cadre du dispositif Entr'Essonne. Chaque visite est d'une durée approximative d'une heure et ouverte à 30 personnes maximum.

A Yerres, 2, rue Marc Sangnier. Les visites se font à 10 heures, 11 heures, 14 heures et 15 heures sur réservations préalables au 01.69.48.23.24 du mardi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.

CORBEIL-ESSONNES

Coût du bâtiment Darblay : l'opposition crie au scandale

IL N'AVAIT PAS OBTENU de réponse du maire lors de la séance du 30 mars. Il a donc remis le couvert lors du dernier conseil municipal de Corbeil-Essonnes avant les vacances. Une fois encore, Jean-Pierre Bechter (UMP) l'a sèchement repris d'un « Vous êtes hors sujet, vous devriez lire les documents municipaux ! » Le conseiller municipal d'opposition, Bruno Piriou (PCF), l'interrogeait sur le coût du bâtiment Darblay, qui regroupe les personnels des services municipaux de la ville.

« Un scandale financier », selon l'élu d'opposition. « Ce bâtiment a été construit par un promoteur privé et coûte à la ville 1,8 M€ de loyer par an. Au terme du bail, signé pour seize ans jusqu'en 2020, il aura coûté 28,8 M€ alors que ce bâtiment a été estimé à 6 M€. » Et de conclure que le, « manque à gagner sera pour la ville de 23 M€ à la fin du bail, sans qu'elle en soit propriétaire. C'est de la mauvaise gestion ou alors il y a du

copinage, insinue Bruno Piriou. Et si le maire ne répond pas, c'est qu'il est embarrassé ».

« Ce bail a été voté en 2002 à l'unanimité, ce qui inclut (le conseiller municipal PCF) Bruno Piriou »

L'entourage du maire (UMP), Jean-Pierre Bechter

Des arguments et un raisonnement qui agacent au plus haut point en mairie. « Ce bail a été voté en 2002 à l'unanimité, ce qui inclut M. Piriou », rappelle-t-on dans l'entourage du maire. Nous n'avons rien à cacher, toutes les délibérations sont passées par le contrôle de légalité en préfecture. Pour la période 2003-2014, la ville a payé au total 16 M€ de loyers ». Ces derniers ont augmenté au fil des années en rai-

son notamment de l'agrandissement du bâtiment.

« C'est nous qui avons fait évaluer le prix du bâtiment par les domaines en 2014 car la fin du bail est en 2019 pour le premier bâtiment Darblay et 2021 pour le deuxième, avec une option d'achat. D'ici là, le prix aura encore bougé. Et dans ses calculs, Bruno Piriou omet les coûts d'entretien des bâtiments, le fait que les prix de l'immobilier de bureau ont baissé et surtout ce que nous aurait coûté un emprunt si nous avions fait construire aux frais de la ville. Cette somme de 23 M€ ne correspond à rien. » Pour autant, l'élu d'opposition n'en démord pas, « c'est un gouffre financier et nous avons soulevé un vrai lièvre. Le coût de l'emprunt n'explique pas une telle différence entre les loyers payés et la valeur du bâtiment. D'ailleurs, la plupart des autres collectivités sont propriétaires des locaux où sont leurs personnels. »

S.M.

COURANCES

Les voitures de collection stars d'un jour au château



Courances, hier. Le Tour Auto, vestige des épreuves du début et milieu du siècle dernier, parcourra près de 2 000 km jusqu'à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), sa dernière étape, samedi. (LP/FL.)

DES SPECTATEURS sur près de cinq kilomètres, jusqu'à l'entrée de l'autoroute A 6. A chaque virage, munis de leurs appareils photos, ils immortalisent le moment. Hier, la première étape du Tour Auto Optic 2 000 démarrait des allées du château de Courances. Direction Vichy, dans l'Allier.

233 véhicules de collection se sont succédé au départ. Cette compétition, vestige des tours de France et des épreuves d'endurance en voiture du début et milieu du siècle dernier, fait revivre les grandes conquêtes automobiles. « Avant c'étaient des courses de 5 000 km qui servaient

de vitrine pour les constructeurs qui pouvaient montrer la solidité de leurs bolides. Aujourd'hui, on fait revivre le patrimoine, c'est une passion, un moyen de sortir de belles voitures qui dormiraient dans des garages et de les montrer », relate un des organisateurs.

Le vrombissement des vieux moteurs se fait entendre à des kilomètres à la ronde

Cette épreuve, qui engage des engins de collection datant

d'avant 1966, dure jusqu'à samedi et parcourt près de 2 000 km jusqu'à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), entre parties sur route et sur circuit. Depuis 1992, cette course à étapes accueille chaque année davantage de participants. Et le vrombissement des vieux moteurs se fait entendre à des kilomètres à la ronde.

« J'ai vu tout ce monde sur le bord de la route, alors je me suis arrêté, on partait en vacances avec mon fils, mais on va attendre un peu, raconte Henri, habitant de Boutigny. C'est un superbe spectacle ».

FLORIAN LOISY